ELOGE

HISTORIQUE
DE VICTOR-MARIE
DUC D'ESTRÉES,
PAIR DE FRANCE,

GRAND D'ESPAGNE, CHEVALIER des Ordres du Roy, Miniſtre d'Etat, Doyen des Mareſchaux de France, Vice-Amiral, Commandant en Chef pour Sa Majeſté dans la Province de Bretagne, Lieutenant Général du Comté Nantois, Gouverneur des Ville & Château de Nantes, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, & Protecteur de l'Académie de Soiſſons.

Par M. BIET Chanoine Regulier, Abbé de S. Leger, & Directeur de l'Académie de Soiſſons.

A PARIS,

Chez JEAN-BAPTISTE DELESPINE, Imprimeur Libraire ordinaire du Roy, & de l'Académie de Soiſſons, ruë S. Jacques, à S. Paul.

M. DCCXXXVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

ELOGE HISTORIQUE DE VICTOR-MARIE DUC D'ESTRÉES,

PAIR ET MARESCHAL DE FRANCE, &c.

VICTOR-MARIE D'ESTRE'ES nâquit le 3. Novembre 1660. de Jean Comte d'Eſtrées, Marêchal de France, & de Marguerite Morin, ſœur de la Marquiſe de Dangeau.

On diroit que la nature, qui le deſtinoit à être le dernier d'une Maiſon, qui avoit fourni à l'Etat tant de Perſonnages rares dans la Guerre, dans les Conſeils, dans les Lettres, dans la Societé, eût voulu réünir en lui tous les différens genres de mérite de ſes Ancêtres, & obliger la Fortune à lui en préparer les honneurs.

Digitized by Google

Ses premiers succès furent ceux de ses Etudes. Ses Maîtres étonnés de ses dispositions pour les Sciences, le furent encore de ses progrès. Mais le rang de sa naissance, & une inclination plus forte pour les Armes, que pour les Lettres, le décidérent : il choisit les Armes par devoir, & il cultiva les Lettres par amusement.

Je ne m'arrêterai point au détail de ses premieres Campagnes. Il les fit en qualité d'Enseigne dans le Régiment de Picardie, & il se trouva, comme Volontaire, au Siége de Luxembourg, sous le Maréchal de Crequi. Rien n'égaloit son avidité de tout sçavoir, que sa facilité de tout comprendre. Il n'y eut que le danger qu'on ne put lui apprendre à connoître. En vain lui représentoit-on que l'impetuosité & l'audace n'étoient pas les premieres qualités d'un homme destiné par sa naissance pour commander ; elles étoient celles d'un Soldat, & il avoit presque oublié qu'il fût autre chose. L'âge le rendit plus éclairé, sans le rendre moins intrépide.

S'il n'avoit pas eu besoin de chercher des exemples hors de sa Maison, il ne devoit pas aussi chercher ailleurs des Maîtres. Jean d'Estrées son Pere Maréchal de France, & le premier qui le fut devenu par la Marine, l'appella en 1685. sur sa flotte. Il voulut que servant sur mer, il partageât avec lui la gloire de procurer au nom d'Estrées la seule espéce d'héroïsme qu'on eut à lui souhaiter. Dès l'année précédente il avoit obtenu en sa faveur la survivance de sa Charge de Vice-

Digitized by Google

Amiral ; cette année il lui fit donner le Brevet de Chef d'Eſcadre.

Recevoir des honneurs, n'eſt pas ce qui flatte le plus les grandes ames ; elles leur ſont ſupérieures : ce qu'elles ambitionnent, eſt de les mériter. Auſſi M. le Marêchal d'Eſtrées avoit-il déja plus d'une fois entendu ſon fils ſe plaindre, de ce que les nouvelles dignités ne lui avoient encore fait trouver aucune occaſion de ſe diſtinguer ; quand le hazard lui en offrit une digne de ſon courage. Il avoit été détaché de notre flotte, qui alloit bombarder Alger, pour reconnoître les côtes de Barbarie. Meſſieurs de Tourville, & de Chateaurenaud, tous deux auſſi Chef-d'Eſcadres, avoient été envoïés pour le même deſſein. Leurs trois Vaiſſeaux venoient à peine de ſe joindre, qu'ils rencontrérent le célébre Papachin Amiral d'Eſpagne. On lui propoſe de ſalüer le Pavillon du Roi ; il le refuſe ; le combat ſe livre : & pendant que Meſſieurs de Tourville, & de Chateaurenaud foudroyent par leur artillerie, & cherchent à aborder l'Amiral Eſpagnol, ſuperieur lui ſeul aux deux qui l'attaquent, le jeune Comte d'Eſtrées avec un Vaiſſeau de quarante pieces de canon en a déja attaqué, & pris un de ſoixante. Ce coup hardi décide le différend : la fierté Eſpagnole eſt contrainte de plier ſous la valeur Françoiſe, & elle rend hommage à la prééminence de notre Couronne.

On eſt tenté, en liſant la relation des événemens militaires de cette année 1688. de croire qu'il s'y eſt gliſſé une faute. Durant le reſte de

Digitized by Google

la Campagne ; & jusqu'à la fin de l'Eté, on y voit M. le Comte d'Estrées occupé, sur les côtes d'Afrique, à châtier les Pirates dans leurs foyers, ou à purger les Mers de leurs Vaisseaux ; & tout à coup on trouve son nom dans la liste des Seigneurs, qui se sont signalés au siége de Philisbourg. Tel étoit son amour pour la gloire, & pour le bien de la Patrie : Il ne croïoit pas que, dans le tems destiné à reposer les flottes, il lui fût permis de revenir dans sa maison goûter, à l'ombre de ses lauriers, les douceurs que Paris lui offroit ; tandis que l'Héritier présomptif de la Couronne bravoit sous des tentes les glaces de l'hyver, & le feu des Ennemis. Un desir ardent d'admirer ce Prince, autant que celui de le servir, l'avoit fait voler de Toulon en Allemagne. La Fortune, qui l'avoit protégé jusque-là, permit qu'il reçût une blessure dans cette occasion : Eut-elle envie de le punir, pour s'être exposé, quand il n'y étoit pas obligé ? Ne voulut-elle pas plûtôt le servir, en rendant son zéle plus éclatant ?

Ce ne fut pas la seule fois qu'on le vit, dans le cours de la même année, combattre sous le Drapeau, après avoir triomphé sous le Pavillon.

En 1690. Il commandoit l'arrieregarde de l'Armée navale, & il contribua beaucoup par sa prévoïance, son activité, sa valeur, au gain de cette fameuse Bataille, dans laquelle la France apprit aux deux Puissances, qui se disputoient seules l'empire de la Mer, qu'elles avoient une rivale d'autant plus digne de l'emporter sur cha-

Digitized by Google

cune d'elles, qu'elle triomphoit ſeule de leur union. Les Victoires navales ſont rarement completes : La perte que ſouffre neceſſairement le vainqueur dans une action, qui eſt moins un combat général, que pluſieurs combats particuliers, laiſſe preſque toûjours au vaincu la foible conſolation de pouvoir dire, que l'avantage a été douteux. Dans celle-ci les Anglois, & les Hollandois, ne pouvant nous reprocher la perte d'une ſeule chaloupe, eurent pour reſſource, celle d'un amour-propre aux abois. Ils avoüerent notre victoire, & les loüanges, qu'ils accordérent à notre bravoure, leur parurent un moïen plauſible d'accréditer les rélations palliées, qu'ils publiérent de leur défaite.

Une nouvelle expédition, conduite par le Comte d'Eſtrées, ne les laiſſa pas long-tems joüir d'une erreur, qui ne le fut, que pour ceux qui voulurent bien être trompés. Il y avoit dans la Baïe de Teingtmouth douze Vaiſſeaux Anglois, qui s'y croïoient en ſûreté, ſous le canon d'un bon Retranchement. Le Comte, à la tête de quinze à ſeize cens hommes de débarquement, entreprit d'y faire une deſcente. Il la fit heureuſement ; le Retranchement fut forcé ; les douze Vaiſſeaux furent brûlés ; &, ſans avoir perdu un ſeul homme, nos troupes, aïant pour témoins toutes les Milices du Païs, ſe rembarquérent, & emportérent le canon du Fort.

Pendant le reſte de cette guerre, qui dura juſqu'en 1697. il n'y eut point d'année, où le

Digitized by Google

Comte d'Eſtrées commandant nos Flottes, ou des Eſcadres particuliéres, ne ſe rendît recommandable par quelque action glorieuſe, ou utile.

En 1691. il inveſtit Nice par mer, tandis que M. de Catinat l'aſſiégeoit par terre. Il fit ſeul le ſiége d'Oneille, & mit à contribution toutes les Côtes voiſines. Sur celles d'Eſpagne Barcelonne, & Alicante bombardées ne purent attirer les Eſpagnols au combat. Le Public qui, comparant les deux Flottes par le nombre des Vaiſſeaux, jugeoit la nôtre bien inférieure à celle des Ennemis, ne comprénoit pas pourquoi celle-ci laiſſoit rüiner ſes Villes, ſans venir à leur ſecours: Le Général Eſpagnol, qui peut-être jugeoit de notre Flotte par celui qui la commandoit, compta ſans doute avoir ſauvé à ſon Maître autant de Vaiſſeaux, qu'il en avoit ſçû ſouſtraire à nos armes.

L'année ſuivante fut celle de la glorieuſe, & infortunée bataille de la Hogue. Les vents contraires, ou plûtôt l'étoile fatale de Jacques II. Roi d'Angleterre, *qui*, pour me ſervir des termes de ce Prince, *attiroit le malheur ſur des Troupes toûjours victorieuſes, lorſqu'elles ne combattoient pas pour ſes interêts*, ne permirent pas à notre Vice-Amiral d'arriver aſſez tôt pour l'action. Il eût bien voulu compenſer cet échec par quelque victoire éclatante: dans ce deſſein il chercha long-tems, & pourſuivit la Flotte d'Eſpagne; mais elle fut habile à l'éviter, & elle ſe retira à propos dans ſes Ports. Cependant n'étoit-ce pas vaincre, je ne dis pas d'avoir rendu inutiles l'audace, & les

Digitized by Google

deſſeins des Ennemis dans les circonſtances, où nous nous trouvions ; mais d'avoir, avec les foibles débris échappés à la fureur des vents & des flammes, réduit à la fuite un Ennemi, dont les forces étoient entiéres ? D'ailleurs ne s'étoit-il pas d'avance vangé des Anglois, en leur brûlant, ou coulant à fond au commencement du Printems, une flotte de ſeize Vaiſſeaux Marchands, que ſon Eſcadre avoit rencontrée ?

M. d'Eſtrées partagea en 1693. l'honneur du ſiége, & de la priſe de Roſe avec M. de Noailles ; & en 1697. avec M. de Vendôme, celui de la réduction de Barcelonne.

Si les opérations des années, qui ſe rencontrent entre les deux que je viens de citer, ſemblent moins éclatantes ; elles en furent peut-être plus dignes d'éloge, puiſque l'éclat en fut ſacrifié au devoir, & au bien du Roïaume. Les Ennemis qui, depuis que la guerre duroit, voïoient avec chagrin, malgré le nombre infini de Vaiſſeaux de guerre, dont ils couvroient les Mers, nos Armateurs leur enlever chaque jour impunément tous leurs Vaiſſeaux Marchands, formérent un projet digne de leur déſeſpoir. Nous nous ſouvenons encore de cette Machine, dont l'horreur publique a attribué l'invention à l'enfer, & lui en a donné le nom. Ce fut ſous les feux, & ſous les débris de plus d'une de ces machines formidables, & ſous ceux d'un million de bombes, que nos Ennemis tentérent d'écraſer, & d'enſevelir ceux qu'ils déſeſpéroient de vaincre dans les com-

Digitized by Google

bats. Le Roi plus jaloux de ménager le ſang, & les biens de ſes peuples, que d'étendre la gloire de ſes armes, jugea, que, ſi l'on pouvoit, ſans équiper de nombreuſes flottes, mettre les Côtes, & les Villes voiſines à couvert des deſcentes, & des bombardemens, ce ſeroit à la fois ménager ſes finances, & faire conſumer en vain celles des Ennemis. Les plus habiles Généraux de terre, & de mer furent pour cet effet envoïés dans les Provinces maritimes. L'événement juſtifia la ſage prévoïance du Monarque. Les Ennemis pendant trois, ou quatre ans firent des dépenſes incroïables: & ces Foudres, qui avoient menacé de tout réduire en cendres, après avoir long-tems grondé ſur tous nos Ports, crevérent dans les nuës, ou, en tombant, ils ne furent redoutables, que par les éclairs, & le fracas qui accompagnérent leur vaine chûte. La vigilance, la vivacité avec laquelle le Comte d'Eſtrées, ſe multipliant, pour ainſi dire, avec ſon Eſcadre, ſçut ſe trouver dans tous les lieux confiés à ſes ſoins, leur épargna juſqu'à la fraïeur.

La guerre, qui ſe ralluma en 1701. pour la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne, lui procura ce qu'il deſiroit depuis long-tems. Juſqu'alors il avoit craint de ne devoir qu'à ſa naiſſance, peut-être à ſa valeur, les dignités dont il étoit revêtu, ainſi que les expéditions dont il avoit été chargé. Comme il étoit attaché au Roi par d'autres liens, que par ceux de l'ambition, il eût préféré à des emplois plus brillans, ces commiſſions, qui marquent

quent davantage l'eſtime, & la confiance du Souverain. Pour conformer ſon éloge à ſon cœur, ce n'eſt donc qu'à celles-ci que je vais m'arrêter principalement en parcourant l'hiſtoire de cette nouvelle guerre.

Philippe V. étant nommé Roi d'Eſpagne, le premier ſoin que l'on devoit prendre, étoit de s'aſſûrer de plus en plus du Miniſtre, qui étoit à la tête des affaires de ce Roïaume, & de pourvoir de concert à la ſûreté de ſes places. M. d'Eſtrées, dont le Roi connoiſſoit l'habileté militaire, & politique, fut envoïé avec une flotte à Cadis. Il s'aboucha avec le Cardinal Porto Carrero, & il viſita les Villes maritimes.

Une conjuration formée à Naples contre le nouveau Roi, lui occaſionna un ordre de s'y tranſporter. Il y courut, & autant par ſon éloquence, & ſes maniéres douces, & perſuaſives, que par la terreur de ſes armes, il tranquiliſa tout.

Un nouvel ordre le rappella en France au commencement de 1702. Ce fut pour y recevoir la commiſſion honorable d'aller en Eſpagne prendre Philippe V. & de le tranſporter en Italie.

Le choix que le Roi avoit fait de ſa perſonne, pour lui confier ce précieux dépôt, fut une diſtinction, qui le toucha plus, que les nouvelles dignités, dont ce choix fut l'origine. La premiére qu'il reçut, fut la Grandeſſe, dont le Roi d'Eſpagne, heureuſement arrivé à Naples, le gratifia, en y joignant celle de Lieutenant Général de ſes Armées navales.

Digitized by Google

A ſon retour, en 1703. le Roi l'honora du Bâton de Maréchal de France. Ce que cette promotion avoit d'extraordinaire, étoit pour lui un garant aſſûré de ce qu'il étoit ſi jaloux de poſſéder, je veux dire, de l'eſtime particuliére de ſon Maître. Il ſe trouvoit parvenu au dernier grade des Dignités militaires, à un âge, où ſa modeſtie n'eût jamais avoüé qu'il l'attendoit ; il étoit le troiſiéme décoré de ce titre ſucceſſivement de pere en fils ; & il l'étoit du vivant de ſon pere : Prérogatives qui, accordées au ſeul nom de Montmorenci, trouvoient un nouveau luſtre juſque dans cette égalité.

C'étoit par une diſtinction ſemblable, mais réſervée à ſa Maiſon ſeule, que deux ans après, on comptoit à la fois dans l'Ordre du S. Eſprit, dont un de ſes Ancêtres avoit été des premiers honoré, quatre perſonnes du même nom, l'Oncle, le Pere, & les deux Fils ; & qu'un de ces Fils y étoit lui-même un exemple d'une diſtinction également inconnüe avant, & après lui.

Il arrive quelquefois que les honneurs & les richeſſes ſe répandent avec profuſion ſur certaines familles. Mais parce que le principe de cette proſperité imprévûë eſt le caprice du hazard ; ces jours heureux ne tardent pas à faire place à d'autres, ou, pendant que la Fortune volage tranſporte ailleurs la haute faveur dont ils joüiſſoient, le Faſte, derniére reſſource, mais auſſi dernier écueil de la Grandeur, achéve inſenſiblement de mettre leur Poſtérité au niveau de leurs Ancêtres. Il n'en

Digitized by Google

fut pas ainſi de l'élévation de Meſſieurs d'Eſtrées : Parce qu'elle avoit, pour baze, la vertu ; chaque emploi, où les éleva leur mérite, fut toûjours un nouveau dégré, pour monter à un poſte plus éminent : Et qui auroit pû les empêcher de parvenir au comble des dignités ? La jalouſie du Courtiſan n'attaque guére, que ceux, à qui, ou le dégoût du Prince, ou le mépris du Public, a porté les premiers coups.

L'empreſſement qu'avoit eu le Roi de récompenſer les ſervices de M. d'Eſtrées, en le faiſant Maréchal de France, ne fut pas la ſeule preuve, que celui-ci reçut de ſon eſtime. Le tems lui en découvrit une bien plus ſenſible, lorſqu'il rendit publics les grands deſſeins, que Sa Majeſté avoit fondés ſur ſa promotion.

On travailloit alors à conſtruire une des plus belles Flottes, que nous euſſions encore miſes en mer. Outre l'envie que le Roi avoit de ſecourir puiſſamment le Roi d'Eſpagne, il vouloit rétablir la réputation de ſa Marine, que ſes ennemis trop faciles à croire leurs propres deſirs, publioient qu'il avoit abandonnée. Une raiſon plus ſecréte, mais peut-être plus intéreſſante, étoit ſa tendreſſe pour M. le Comte de Toulouſe. Il avoit fait revivre en ſa faveur la Charge d'Amiral, & il devoit lui procurer des occaſions de prouver qu'il étoit digne de ſes graces. C'étoit donc, afin que M. d'Eſtrées pût, en commandant cette Flotte ſous les ordres de ce Prince, lui ſervir de conſeil, & d'exemple, que le Roi avoit jugé à

propos de le nommer Maréchal de France. Pour remplir ces sortes de commandemens, on sçait que les seules qualités militaires ne suffisent pas toûjours. Le Roi eut sujet d'être satisfait. Les Flottes ennemies repoussées par la nôtre, près de Malaga, avec une vigueur plus grande encore, que celle qu'elles montrérent en nous attaquant, se retirérent pendant la nuit, repassérent le Détroit, & nous laissérent maîtres de la Méditerranée.

En l'année 1706. M. le Maréchal d'Estrées se trouva à une expedition, qui réüssit mal ; je parle du Siége de Barcelonne. L'heure de soûmettre ces Rebelles n'étoit pas venüe ; le Siége fut levé : mais avant qu'il le fût, une maladie contagieuse avoit obligé la Flotte de se retirer ; comme si la gloire du Maréchal eût dûë être exempte de la tache la plus légere.

Depuis cette année nous ne mîmes plus de grosses Flottes en mer. Par là le titre de Maréchal de France rendit inutiles le zéle, & l'habileté de M. d'Estrées. Peu s'en fallut qu'il ne murmurât contre sa nouvelle dignité : du moins se plaignit-il des fausses bienséances, que la vaine délicatesse des hommes y avoit attachées : il n'en connoissoit qu'une ; être utile à la Patrie. Le Roi par ces sentimens, ne le jugea, que plus digne de ses bienfaits ; & s'il ne trouva pas de nouveaux services à récompenser, il récompensa l'ardeur toûjours nouvelle qu'il avoit de servir. Il le fit Gouverneur du Château de Nantes, Lieutenant Général dans le Païs Nantois, & Vice-Roi de l'Amerique

Digitized by Google

Emplois honorables, qui vacquoient par la mort du Marêchal ſon Pere.

Dans le deſſein que je me ſuis formé de reſtreindre ſon éloge aux ſeuls témoignages que le Roi lui donna de ſa confiance, j'en aurois oublié le plus flatteur, ſi je ne faiſois pas remarquer que, pendant le tems qu'il commanda, Sa Majeſté lui donna directement ſes ordres, & qu'il lui avoit permis de lui addreſſer perſonnellement ſes réponſes, ſans paſſer par le canal des Miniſtres. Cette diſtinction eût pû coûter cher à un autre : elle en attira une plus rare au Marêchal d'Eſtrées : Les Miniſtres lui en firent des complimens qui parurent ſincéres.

Nous voici parvenus à l'endroit de ſa vie, par lequel il nous appartient, &, j'oſe le dire, à celui qui le diſtingua davantage. Les premiers titres de la Guerre joints aux premiers noms de l'Etat, ne préſentent à l'eſprit rien de fort rare. Mais le titre de Marêchal de France accompagné de celui d'Homme de toutes les Sciences, fait à celui que nous loüons, une réputation, qui lui eſt propre, & dans laquelle nous ſerons long-tems à lui ſouhaiter des émules.

En effet lorſqu'on ſe rappelle le tumulte, les agitations, les fatigues, dans leſquels une guerre vive, & preſque continuelle lui avoit fait paſſer la premiere, & la plus conſidérable partie de ſa vie, on n'imagine guére, quelque pénétration qu'on lui ſuppoſe, comment il avoit pû acquérir des connoiſſances auſſi étenduës, & auſſi variées.

Quel amour ne faut-il pas avoir pour les Lettres ; pour oſer en leur faveur diſputer aux plaiſirs des intervalles que la ſeule coûtume leur donneroit droit d'exiger, ſi notre penchant pouvoit nous permettre d'être ſans raiſons pour les leur offrir? M. d'Eſtrées né avec une inclination différente des autres, avoit auſſi ſçû ſe faire un uſage conforme à ſon inclination. Son Vaiſſeau n'étoit pas moins fourni d'inſtrumens pour les Sciences, que pour la guerre : les livres ſuccédoient aux armes dans ſes mains. On a remarqué, à l'honneur de l'Etude, que le jeune Scipion parti de Rome ſans autres diſpoſitions pour commander, que celles que la nature lui avoit accordées, avoit acquis ſur ſon Vaiſſeau, par ſes lectures, toute l'expérience, que l'âge & les travaux avoient donnée aux grands Capitaines qui l'avoient précedé. Notre Général François avoit encore plus gagné par les Sciences : En ſe ſoûtenant dans la poſſeſſion où il étoit d'aller de pair avec les plus grands hommes de la Guerre ; il avoit trouvé le ſecret d'acquérir de quoi devenir l'Aſſocié de tous les Sçavans pendant la Paix.

L'Académie des Sciences fut la premiére qui s'empreſſa de le poſſeder. Elle n'eut pas à craindre que le Public l'accusât d'avoir plûtôt ſongé à décorer ſa liſte, qu'à diſtinguer le mérite. Au contraire ici la dignité nuiſit au ſçavoir : le nom de M. le Marêchal d'Eſtrées ne permettoit pas qu'on lui offrît d'autre place, qu'une de celles qui ſe donnent aux Grands ; & il avoit fait des preuves

qui eussent pû le faire admettre dans plus d'une classe de celles, où le sçavoir, le travail, & les découvertes ont quelquefois élevé des noms obscurs. La Marine tient essentiellement aux Mathematiques ; dés-là ces Sciences abstraites, & sublimes étoient devenuës un objet de son étude. C'est à ses soins, c'est à ses dépenses, que nous devons ce recueil immense, magnifique, & curieux de Cartes, qu'il a fait graver, où sont marqués, & mesurés, la situation, l'étendüe, les sinuosités, le fond, les écueils de tous les Ports, de tous les Hâvres, de tous les Golphes, de toutes les Baïes, le moindre banc de sable, sur toutes les Mers. Qui est-ce qui ne sçait pas qu'initié dans les mystéres de la Physique, à l'exemple du premier Prince du Roïaume, il faisoit souvent ses plaisirs des operations d'une science vraiment digne des Grands, par les secours qu'elle procure, & par les extrêmes dépenses où elle entraîne ?

Les suffrages unanimes avec lesquels l'Académie Françoise l'appella en 1715. pour succéder à M. le Cardinal d'Estrées son oncle, furent suivis de ceux de la Cour, & de la Ville. Lui seul voulut parler de cette élection comme d'une grace, & il prouva encore plus qu'on lui avoit rendu justice. Si l'on ne demande pour titre aux Académiciens d'un certain état, qu'une conversation facile, polie, ingenieuse ; la sienne avoit au-delà du nécessaire : elle étoit ornée, & instructive ; mais à propos. On la trouvoit toûjours également éloignée de ces riens amusans, qui plongent dans de sombres

distractions celui qui aime à penser ; & d'un étalage triste, & fastueux, qui humilie, ou fatigue celui qui ne sçait que s'amuser.

Je ne crains pas de mettre au rang des talens qu'il porta à l'Académie Françoise, la facilité avec laquelle il parloit l'Italien, l'Espagnol, & le Latin dont il ne perdit jamais l'habitude : Les délicatesses de ces Langues devenoient naturellement dans sa bouche celles de la nôtre ; & souvent les nouvelles graces qu'il leur prêtoit, les faisoit méconnoître de ceux à qui elles étoient le plus familieres. Personne n'étoit plus prompt à saisir, & ne démêloit aussi sûrement, & avec autant de finesse les beautés réelles ou apparentes d'un ouvrage d'esprit, de quelque espéce qu'il fût. L'art de juger ne le céda point pour l'utilité à celui d'écrire ; il faut qu'il soit moins aisé, car il est plus rare.

Ici, Messieurs, nous avons l'honneur d'entrer pour quelque part dans l'histoire de celui dont je vous trace les vertus. En même tems qu'il perdoit en la personne de M. le Cardinal d'Estrées un Oncle qui lui étoit cher, cette Compagnie avoit la douleur de perdre son premier Protecteur. M. l'Abbé d'Estrées, depuis Archevêque de Cambrai, le remplaça. Mais la mort vous aïant encore bientôt après enlevé ce nouvel appui ; il vous parut juste que l'Héritier des talens de ces deux grands Hommes, & celui qui portoit seul un nom à qui vous deviez votre établissement, héritât aussi du soin de vous protéger. Vous osâtes représenter vos droits ; & vous eûtes l'agréable surprise d'apprendre

prendre qu'il réclamoit lui-même le titre de votre Protecteur, comme un legs précieux.

Je passe légérement sur la justice que M. le Duc d'Orleans Régent du Roïaume rendit cette année à ses lumiéres, en le plaçant à la tête du Conseil de Marine. Ce n'est pas que je pense que le soin de veiller sur les affaires qui regardent la Mer soit trop étranger aux Lettres; puisque nous remarquons avec plaisir qu'encore aujourd'hui cette importante fonction est unie à une Littérature aussi choisie, qu'abondante; & que le Ministre de Neptune est en quelque sorte celui d'Apollon, & des Muses. Mais je ne veux pas interrompre ce qui nous touche particuliérement.

L'Année 1722. une des plus glorieuses pour cette Académie, est gravée avec distinction dans nos Annales; elle l'est encore mieux dans nos cœurs. Le Roi passa par cette Ville pour aller à Reims se faire sacrer. Avec quelle bonté, avec quel empressement cet homme accoûtumé à être à la tête des Armées, vint-il se mettre à celle de notre Compagnie, & porta-t-il nos hommages au pied du Trône, & nos respects aux Princes, & aux Ministres! Les moindres services rendus aux Lettres ne paroissent légers, qu'à ceux à qui elles sont indifférentes.

Un spectacle d'un autre genre nous appelle en Bretagne. Depuis long-tems les vœux de cette Province demandoient au Roi pour y commander en son nom M. le Maréchal d'Estrées. Le Roi l'y nomma.. Ce poste rendu difficile par la réputation que

Digitized by Google

s'y étoit acquiſe M. ſon Pere, l'étoit devenu encore plus par les troubles ſurvenus parmi ces peuples. Mais les qualités du nouveau Commandant répondoient de ſon ſuccès. Il n'étoit pas de ces hommes durs, qui croiroient l'autorité, qu'on leur a confiée, avilie ; ſi la raiſon demandoit à la tendreſſe, ce qu'ils veulent que la crainte arrache à la ſoûmiſſion : de ces hommes hauts, qui aiment à faire plier ſous le poids de leur pouvoir, ceux ſur tout, qui par leur naiſſance, ou par leur place, ſont le plus près de le partager : de ces aveugles idolâtres de la Fortune, qui réglant ſur l'extérieur ſplendide ou obſcur des perſonnes qui les approchent, le bon ou le mauvais accueil qu'ils leur deſtinent ; ajoûtent au chagrin habituel du Noble malheureux, l'humiliation plus mortifiante encore, de ſe voir mépriſé. Sa place demandoit qu'il fût zélé pour le ſervice du Roi ; il le fut : mais zélé avec politeſſe, & avec diſcretion ; il ſçut, en ſoûtenant les interêts du Prince, qui dans le fond ne ſont pas différens de ceux des Sujets, mériter l'affection de la haute Nobleſſe, la confiance de celle que la Nature a mieux traitée que la Fortune, les bénédictions du Peuple, les applaudiſſemens de toute la Province.

Il n'y avoit que l'Académie des Belles Lettres, où il ne fût pas encore admis. Son goût décidé pour les précieux reſtes de l'Antiquité, dont il avoit raſſemblé un ſi grand nombre, éxigeoit une démarche de la part de cette Académie. Elle ſentoit la force de cette obligation ; & elle y ſa-

Digitized by Google

tisfit, en le nommant Honoraire en 1726.

Cette place qui le mettoit dans une rélation plus étroite avec les Savans Antiquaires, ne fit qu'augmenter en lui une paſſion qui d'elle-même ne connoît pas de bornes. Il ſembloit qu'il ne fut plus permis à aucun particulier de conſerver quelque curioſité ; & que ſon Cabinet devoit partager avec celui du Souverain, la gloire de raſſembler ce que tous les tems, & que tous les Païs avoient produit de rare. Il avoit par tout des Agens chargés de tous ſes pouvoirs, pour acheter tout ce qui pouvoit l'orner & le rendre plus abondant. Si quelque Curieux vouloit ſe diſpenſer de lui céder une Antique, il falloit que ſa poſſeſſion fût un ſecret, parce que, pour l'acquérir, il païoit juſqu'à l'obſtination qu'on avoit de la lui refuſer. Il a ſouvent acheté à la fois des ſuites entiéres de Médailles, des Cabinets tout formés. Cependant ſon amour pour les monumens des ſiécles paſſés, ne le rendoit pas injuſte envers le nôtre. La Peinture, la Sculpture, & la Gravure modernes avoient fourni à ſa curioſité des morceaux, qui mis à côté des chef-d'œuvres antiques, ſoûtenoient ſans honte le paralelle. Sa Biblioteque ſi conſidérable par le nombre des volumes, l'étoit encore plus par leur eſpéce. Ayant toûjours en vûe l'utilité des Savans, il avoit principalement travaillé à l'enrichir de ceux, qu'un prix trop haut rendoit plûtôt l'objet de leurs déſirs, que celui de leurs veilles. On eût crû n'avoir vû qu'imparfaitement les merveilles de Paris, ſi l'on eût manqué de viſiter ſa Biblioteque, & ſon Cabinet.

Digitized by Google

Insensiblement ce qui n'avoit dû faire que les amusemens de M. d'Estrées, étoit devenu presque son unique occupation : goût loüable, quand dans un rang, où l'on est peu occupé, on sait s'amuser de ce qui peut occuper les autres. Mais la Politique revendiqua bientôt un Homme qui lui appartenoit par son génie pénétrant, judicieux, adroit, & fécond. Sa Majesté en 1727. l'appella à son Conseil suprême, en qualité de Ministre d'Etat.

Vers le même tems il joignit à tant de titres dont il étoit revêtu, le seul qui manquoit en lui à la décoration de son nom : il devint Duc & Pair. Jamais personne n'en avoit tant réunis. Mais le plus ancien de ces titres, & celui qui en devoit être le terme, étoit celui de Mortel. M. le Maréchal d'Estrées qui avoit toûjours joüi d'une santé égale, qu'il devoit moins encore à sa bonne constitution, qu'à sa vie réglée, fut attaqué, au commencement de sa soixante-dix-huitiéme année, d'une maladie qui l'emporta à la fin de Décembre 1737.

Une vie, telle que nous avons répréſenté la sienne, passée dans le commerce des Gens de Mer, des Politiques, & des Savans, offre à l'esprit un caractére sérieux, & des mœurs au moins austéres. Ce seroit neanmoins lui faire injure, que d'en juger sur ces apparences. Ce que l'air de Mer, ou celui du Cabinet avoient de farouche, ou de dur; l'air poli de la Cour l'avoit adouci: mais par un heureux retour, l'Homme de Mer, & l'Homme Lettré avoient communiqué au Courtisan une

Digitized by Google

franchiſe, & une candeur qui ne ſont pas toûjours l'appanage de ſa politeſſe. Loin que la vieilleſſe eut altéré l'enjoüement qui lui étoit naturel ; elle n'avoit fait qu'y ajoûter la force de l'habitude, & le mérite de l'avoir conſervé à un âge qu'on accuſe de le haïr juſque dans les autres.

Comme la Nature lui avoit refuſé le nom de Pere, il en avoit tranſporté la tendreſſe à des enfans qu'il s'étoit donnés, j'entens, ſa Biblioteque, & ſon Cabinet. J'euſſe peut-être parlé d'une façon plus accommodée aux dépenſes qu'il fit pour leur entretien, ſi j'euſſe dit qu'ils lui tinrent lieu de ces attachemens ſi à la mode parmi ceux de ſa profeſſion, & qui ſont preſque un titre de grandeur dans notre ſiécle : mais, en exprimant mieux la vivacité de ſa paſſion, j'euſſe donné une idée fauſſe de ſa conſtance. Au moins ſi ſa Biblioteque fut une rivale pour Madame la Maréchale d'Eſtrées ; Elle, & la Gloire furent les ſeules qu'il lui donna jamais.

Son Château de Nanteuil ſuffiroit ſeul pour nous laiſſer une idée juſte de ſa maniére ſolide de penſer. Il appartient aux Riches, qui ne ſont que riches, de meſurer la beauté de leurs maiſons de campagne ſur la plus grande quantité de terres que leur vanité, plûtôt que leur plaiſir, a arrachées avec le plus de frais à nos beſoins. Ceux qui ſont quelque choſe de plus, ceux qui raiſonnent, ne connoiſſent pour beau, que le ſimple, & l'utile. Les Avenuës, les Remiſes de chaſſe, les Jardins potagers, & fruitiers, la Ménagerie de Nanteuil annonçoient un Maître grand : le Logement, les

Meubles, les Parterres ; ce qui n'eſt que pour l'agréable, & le commode, faiſoient connoître un Maître Philoſophe. Les plaiſirs innocens qu'il y prenoit le repréſentoient encore mieux : Ses Amis, Horace, ſon Jardinier tour à tour en faiſoient la matiére, lorſqu'un ennui prochain l'avertiſſoit de ceſſer d'être avec lui-même. Les Sciences euſſent réclamé ce qu'il eût donné au faſte, & au jeu : Elles ne lui permettoient de dépenſes étrangéres que ce qu'il emploïoit, ou à ſoûtenir l'honneur de ſon Roi, de ſa place, & de la Nation (ce qu'il faiſoit avec ſomptuoſité) ou à ſoulager les malheureux ; ce qu'il faiſoit avec magnificence, mais ſans oſtentation. On juge aiſément qu'avec de pareilles ſources de dépenſes, les tréſors qu'il a laiſſés ne ſont pas de l'eſpéce de ceux que Cratès trouvoit incompatibles avec la Philoſophie. Quoi qu'il prévît qu'après ſa mort ils pourroient être diſſipés ; il ne lui vint pas à l'eſprit d'en diſpoſer par un teſtament : Les diſpoſitions de la Loi, ſont les derniéres volontés du Sage.

La mort fut, pour parler le langage ordinaire, la premiére diſgrace qu'il eût eu à eſſuïer. Mais ſi ſon courage, & ſa fermeté euſſent pû l'abandonner dans ces inſtans, où ſouvent l'Homme ſuccéde au Héros, & au Philoſophe ; une vertu ſupérieure l'auroit ſoûtenu ; la Religion dont il fit voir, ſurtout en mourant, combien il étoit pénétré.

Enfin pour terminer ſon éloge par le jugement

Digitized by Google

qu'ont porté de lui ceux qui ſçavent le mieux apprécier le mérite, je dirai après eux que M. le Marêchal d'Eſtrées a été encore plus grand, par ce qu'il pouvoit faire, & par ce qu'il pouvoit être, que par ce qu'il a fait, & ce qu'il a été.

Il avoit épouſé Loüiſe-Felicité de Noailles, fille de l'ancien Marêchal-Duc de ce nom. L'idée qu'on prenoit plaiſir à ſe former des fruits d'un hymen, qui, en mêlant deux ſangs ſi féconds en grands Hommes, avoit par le même nœud uni tous les talens avec toutes les graces, fut un vain ſonge, dont l'illuſion agréable amuſa long tems nos eſpérances, & nos deſirs. Dans le même tombeau qui devoit renfermer les cendres de M. le Marêchal d'Eſtrées, devoient auſſi s'éteindre le nom, & les vertus de ſa race.

Je me trompe. Son nom ſubſiſte encore, & ſes vertus brilleront encore long-tems parmi nous. M. le Marêchal d'Eſtrées a laiſſé deux ſœurs.

L'une, par ſon mariage avec feu M. le Marquis de Courtenvaux, entrée dans une Maiſon qui ne peut plus recevoir de luſtre du côté de la Magiſtrature, & du Miniſtére, a vû ſortir du ſang généreux qu'elle y a tranſmis des deſcendans, qui dans plus d'une génération ont déja fait voir par de nobles eſſais, que les grands biens de la Maiſon d'Eſtrées ne ſeront pas le plus précieux patrimoine, qu'ils auront hérité d'Elle.

L'autre conſervant ſon nom ſans mêlange en ſoûtient tout l'éclat, non ſeulement par l'aſſemblage de toutes les vertus de ſon ſexe, & de ſa

naiſſance ; mais encore par un ſçavoir au deſſus de l'un, & de l'autre ; & par un goût ſûr, & délicat, qui fait également la ſurpriſe, & la régle d'un nombre diſtingué de Savans qui la conſultent.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Académie Françoiſe de notre Ville de Soiſſons, Nous a très-humblement fait expoſer que depuis qu'il a plû au feu Roy notre très-honoré Seigneur & Biſayeul Loüis XIV. d'heureuſe mémoire, d'établir ladite Académie, Elle ſe ſeroit appliquée depuis ſon établiſſement à donner tous ſes ſoins à la perfection de la Langue Françoiſe, en ſorte qu'Elle auroit compoſé différentes Pieces tant en vers qu'en proſe, comme auſſi les Diſſertations hiſtoriques qui lui ſont envoyées tous les ans pour le Prix propoſé par notre amé & feal Conſeiller en nos Conſeils le Sieur Evêque de Soiſſons ; & deſirant donner à notredite Académie en corps & en particulier, & à chacun de ceux qui la compoſent, toutes les facilitez & les moyens qui peuvent contribuer à rendre leurs travaux utiles au Public, Nous avons permis & permettons par ces Preſentes à notredite Académie de faire imprimer, vendre ou débiter dans tous les lieux de notre obéïſſance par tel Imprimeur ou Libraire qu'Elle voudra choiſir, *Tous les differens Ouvrages tant en vers qu'en proſe compoſez par ladite Académie Françoiſe de Soiſſons, comme auſſi les Diſſertations hiſtoriques qui lui ſont envoyées tous les ans pour le Prix* propoſé par notredit amé & féal Conſeiller en nos Conſeils le Sieur Evêque de Soiſſons ; & généralement tout ce que ladite Académie jugera à propos de faire paroître après avoir examiné leſdits Ouvrages, & jugé qu'ils ſont dignes de l'impreſſion, pendant le tems & eſpace de *douze* années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes : Faiſons deffenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre Obéïſſance ; comme auſſi à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer, faire

Digitized by Google

imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire aucuns deſdits Ouvrages ci-deſſus ſpécifiez en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement de titre, même en feüilles ſéparées ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit de notredite Académie Françoiſe de Soiſſons, ou de ceux qui auront droit d'Elle ou ſes ayans cauſe, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers au Dénonciateur, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que notredite Académie Françoiſe de Soiſſons ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de les expoſer en vente les Manuſcrits ou Imprimez qui auront ſervi de copie à l'Impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état avec les approbations & certificats qui en auront été donnez, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr. Chauvelin; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr. Chauvelin, le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ladite Académie Françoiſe de Soiſſons & ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Sécrétaires foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le ſeiziéme jour du mois d'Aouſt l'An de Grace mil ſept cens trente cinq, & de notre Regne le vingtiéme. Par le Roy en ſon Conſeil. SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 154. fol. 148. conformément au Reglement de 1723. qui fait défenſes, art. IV. à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs,

Digitized by Google

de vendre, débiter, & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir les Exemplaires preſcrits par l'art. VIII. *du même Reglement. A Paris le* 16. *Aouſt* 1735.

Signé, G. MARTIN, Syndic.

Du Lundy cinq Septembre mil ſept cens trente-cinq.

Extrait des Regiſtres de l'Académie de Soiſſons.

DAns l'Aſſemblée extraordinaire de ce jour l'Académie de Soiſſons a choiſi le Sr. Deleſpine pere Imprimeur du Roy pour ſon Imprimeur ordinaire, & à cet effet lui cede le Privilege qu'Elle a obtenu, & conſent qu'il imprime la Diſſertation de M. l'Abbé Le Beuf Chanoine d'Auxerre, qui a remporté le Prix diſtribué dans l'Aſſemblée publique de l'Académie, le dix-huit Avril de la préſente année.

DE BEYNES, Sécrétaire.

Régiſtré ſur le Régiſtre IV. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 152. *conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arreſt du Conſeil du* 13. *Aouſt* 1703. *A Paris le* 7. *Septembre* 1735.

Signé, G. MARTIN, Syndic.

Digitized by Google